

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

03 juillet 2018

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, mardi le 3 juillet 2018, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Bélanger

Mesdames Louiselle Rioux
 Nancy Gagné
 Tania Gagnon-Malenfant

Messieurs Frédéric Bastille
 Jean-Claude Caron
 Frédéric Leblond

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Alain Bélanger, maire.

Était également présent à ladite assemblée M. Normand Morency, trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

2018-07-153

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé tout en ajoutant le point suivant:

13.1 Motion de félicitations au Comité organisateur de la Grande Virée 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-154

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JUIN 2018

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Jean-Claude Caron
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

CORRESPONDANCE

La correspondance est passée en revue.

2018-07-155

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU MOIS DE JUIN 2018

ATTENDU QUE conformément à l'article 3.1 du *Règlement no 314 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires*, le trésorier a déposé aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu la liste des chèques émis et la liste des comptes payés en date du 30 juin 2018;

ATTENDU QUE le trésorier a également déposé aux membres du conseil de la municipalité la liste des comptes qui restent à payer pour le mois de juin 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Jean-Claude Caron
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 30 juin 2018 totalisant la somme de 174 289.60 \$ dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

D'APPROUVER la liste des comptes qui restent à payer pour la période du 1^{er} au 30 juin 2018, pour un montant de 101 787.31 \$ dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE le trésorier soit et est autorisé à émettre les chèques en paiement des comptes qui restent à payer et ce, en imputant les sommes nécessaires à même les codes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les listes de comptes précitées.

Daniel Dufour, secrétaire-trésorier

2018-07-156

RÉSOLUTION - MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE les besoins en refinancement de règlement d'emprunt requièrent une séance du conseil le 7 août prochain alors qu'une séance ordinaire de ce conseil était normalement prévue le 6 août;

CONSIDÉRANT la pertinence de modifier le calendrier des séances du conseil pour éviter d'ajouter inutilement des séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

DE MODIFIER le calendrier des séances du conseil 2018 aux fins de remplacer la date de tenue de la séance régulière du conseil du mois d'août pour le 7 août.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-157

RÉSOLUTION - SIGNATAIRE AUTORISÉ - RÉCEPTION DÉFINITIVE DES OUVRAGES RELATIFS AU PROJET DE REMPLACEMENT DE PONCEAUX DANS LE RANG DU PETIT-VILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a octroyé un contrat de remplacement de ponceaux dans le rang du Petit-Village aux Entreprises Jean D'Auteuil inc. pour la somme révisée de 57 255.56 \$;

ATTENDU QUE les travaux ont été entièrement exécutés en date du 25 novembre 2016 et que les ouvrages qui en découlent se sont bien comportés depuis;

ATTENDU QU'une retenue ordinaire de 10% du contrat avait été appliquée à savoir 4 979.83 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Leblond
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

D'AUTORISER M. Daniel Dufour, directeur général, à signer le certificat de réception définitive des ouvrages découlant du projet de remplacement des ponceaux dans le rang du Petit-Village;

D'AUTORISER la libération du solde de la retenue à savoir un montant de 2 489.91 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION - PAIEMENT RELATIF AU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 - PROJETS DE RECONSTRUCTION ET D'ASPALTAGE DU RANG DU PETIT-VILLAGE

Point reporté à une séance ultérieure

2018-07-158

RÉSOLUTION - MANDAT À LA FIRME ARPO, GROUPE-CONSEIL - PROJET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DRAPEAU ET DE PROLONGEMENT D'INFRASTRUCTURES SUR LA 1ÈRE AVENUE

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Jean-de-Dieu a planifié un projet global de réfection d'infrastructures sur la rue Drapeau et de prolongement d'infrastructures sur la 1ère avenue;

ATTENDU QUE la firme Arpo, Groupe-conseil, a produit une offre de services professionnels à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents:

DE CONFIER à la firme Arpo, Groupe-conseil, le mandat d'études préparatoires, de confection des plans et devis et de surveillance des travaux découlant du projet global de réfection d'infrastructures sur la rue Drapeau et de prolongement d'infrastructures sur la 1ère avenue pour la somme de 26 740 \$ plus taxes conditionnellement à son acceptation subséquente par le directeur général;

QUE ce mandat soit effectif à partir de la date d'approbation du règlement d'emprunt numéro 414 par le MAMOT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-159

RÉSOLUTION - MANDAT À LA FIRME ARPO, GROUPE-CONSEIL - PROJET D'ASPALTAGE DES RUES DRAPEAU, GAUVIN OUEST ET 1ÈRE AVENUE

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Jean-de-Dieu a planifié un projet global de réfection d'infrastructures sur les rues Drapeau et Gauvin Ouest de même que des travaux de voirie sur la 1ère avenue;

ATTENDU QUE la firme Arpo, Groupe-conseil, a produit une offre de services professionnels à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents:

DE CONFIER à la firme Arpo, Groupe-conseil, le mandat d'études préparatoires, de confection des plans et devis et de surveillance des travaux découlant du projet d'asphaltage des rues Drapeau, Gauvin Ouest et 1ère avenue pour la somme de 15 180 \$ plus taxes conditionnellement à son acceptation subséquente par le directeur général ;

QUE ce mandat soit effectif à partir de la date d'approbation du règlement d'emprunt numéro 414 par le MAMOT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION - PAIEMENT RELATIF AU DÉCOMPTE PROGRESSIF
NUMÉRO 3 - PROJET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES SUR LES
RUES PLACE-PARENT, DE LA VILLA ET D'AUTEUIL**

Point reporté à une séance ultérieure

2018-07-160

RÉSOLUTION - MOUVEMENT DE PERSONNEL

CONSIDÉRANT le début imminent des activités estivales et des activités régulières du terrain de jeux;

CONSIDÉRANT les réponses positives d'Emploi d'été Canada pour divers postes étudiants;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Leblond
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER l'engagement de M. Alex Ouellet comme aide-horticulteur étudiant et subséquemment comme préposé en environnement assujetti à un horaire 40 heures par semaine pendant une durée de 8 semaines au taux de 14.00 \$ /heure;

D'APPROUVER l'engagement de M. Jocelyn Couturier à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement assujetti à l'échelon salarial supérieur de l'échelle salariale C tel qu'actualisé dans les échelles salariales 2018 (ligne 18) et assujetti à une période de probation de six (6) mois;

D'ATTRIBUER une allocation de 90.00 \$ par semaine à M. Rémi Sirois pour l'utilisation quotidienne de son véhicule personnel dans le cadre de ses obligations de surveillance du réseau routier de Saint-Jean-de-Dieu;

D'APPROUVER les termes et la signature, par le directeur général, de la convention d'étalement des heures supplémentaires à intervenir avec messieurs Jean-Serge Ouellet et Marcel Bérubé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-161

**RÉSOLUTION - SIGNATAIRES AUTORISÉS - CONTRAT DE VENTE DE
BIOMASSE FORESTIÈRE POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE**

ATTENDU QUE le contrat de fourniture de biomasse forestière conclu avec le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent pour les besoins du réseau de chaleur de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu est arrivé à échéance;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'entente dans le contexte où les opérations du réseau de chaleur se poursuivront dans les prochaines années afin de répondre aux engagements contractuels liant la municipalité aux clients actuels;

ATTENDU QUE le projet d'entente soumis par le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent en date du 21 juin 2018 repose sur les mêmes conditions financières que ceux ayant prévalu lors de l'entente précédente;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Nancy Gagné
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu accepte les termes du protocole d'entente soumis en date du 21 juin 2018 par le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent;

D'AUTORISER M. Alain Bélanger, maire, et M. Daniel Dufour, directeur général, à signer le protocole d'entente susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-162

RÉSOLUTION - CONTRIBUTIONS ET ADHÉSIONS PAR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT les pouvoirs accordés aux municipalités en vertu de l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales* concernant une aide octroyée en matière d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt général des citoyens et des citoyennes de la municipalité d'octroyer certaines subventions ayant pour but de réunir et de dispenser à la population de Saint-Jean-de-Dieu des activités récréatives, culturelles, sociales, sportives et autres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et unanimement **RÉSOLU** par les conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la municipalité verse les sommes suivantes à titre de contributions financières ou abonnements annuels:

Corporations / organismes	Contribution
Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu (subvention de fonctionnement)	4 000 \$
Comité touristique de Saint-Jean-de-Dieu	6 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-163

MOTION DE FÉLICITATION AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA GRANDE VIRÉE 2018

CONSIDÉRANT le succès de la Grande Virée 2018 qui s'est tenue du 27 juin au 1^{er} juillet dernier;

CONSIDÉRANT QU'une bonne partie de ce succès est due à la contribution et au dynamisme du comité organisateur et de ses bénévoles;

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents:

DE voter une motion de félicitation au Comité organisateur de la Grande Virée de Saint-Jean-de-Dieu pour la qualité et la richesse des activités de l'édition 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-07-164

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Jean-Claude Caron
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h20.

Alain Bélanger,
Maire

Normand Morency,
Trésorier